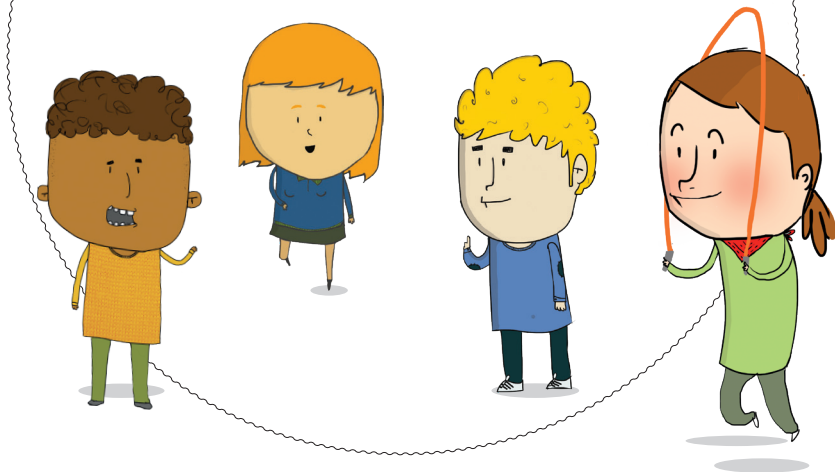


RENTÉE SCOLAIRE
2021-2022

Calcul du quotient
pour l'année
2021-2022

Mise à jour
du dossier unique
d'inscriptions (DUI)

Inscriptions
et réservations
périscolaires



VOS DÉMARCHES PÉRISCOLAIRES
AU MÊME MOMENT

du 21 JUIN au 31 AOÛT 2021

www.cergy.fr/education



villedecergy

VOS DÉMARCHES PÉRISCOLAIRES

DU LUNDI 21 JUIN AU MARDI 31 AOÛT 2021

VOS DÉMARCHES PÉRISCOLAIRES EN 4 ÉTAPES

1 → Je mets à jour mon dossier famille (DUI – dossier unique d’inscription)

- En ligne sur le portail famille
ou
- En format papier

2 → J’inscris mes enfants aux activités

En ligne via le lien
« panier multi-activités »
à la fin de la mise à jour
du dossier famille

OU

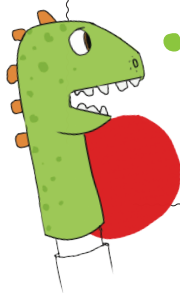
En format papier
dans le dossier famille
en cochant les activités
choisies

3 → Pour bénéficier du tarif adapté à mes revenus,
je fais calculer mon quotient familial

- En ligne lors de la mise à jour du dossier famille
(je transmets mes documents)
ou
- En mairie auprès de Cergy Famille sur rendez-vous au 01 34 33 44 00

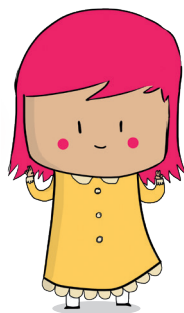
4 → Je réserve les jours de fréquentation aux activités choisies
dès que mon “panier multi-activités” est validé par Cergy Familles

- En ligne sur le portail famille
ou
- En format papier avec les formulaires de réservation disponibles
en mairie ou auprès des responsables périscolaires.



Pour nous contacter :
periscolaires@cergy.fr

RES au même moment



DOCUMENTS POUR LE QUOTIENT :

À REMETTRE LORS
DE VOTRE RENDEZ-VOUS,
À JOINDRE SUR LE PORTAIL FAMILLES
OU PAR VOIE POSTALE.

- Si votre composition familiale à changé ou si vous êtes nouvel arrivant :
Livret de famille ou **extrait d'acte de mariage** et **des actes de naissance des enfants**
- En cas de divorce :
jugement définitif
- En cas de séparation :
document attestant de l'attribution de l'autorité parentale
- **Deux justificatifs de domicile***
datés de moins de trois mois
- **L'avis d'imposition ou de non-imposition 2020**
relatif aux revenus 2019 uniquement si votre situation professionnelle n'a pas changé
- Sinon, pour chaque membre du foyer : **les trois derniers bulletins** de salaire ou les trois derniers bulletins de versement de Pôle Emploi ou le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2019
- **Dernière attestation de paiement des prestations** familiales CAF à se procurer sur le site caf.fr

○ **Un relevé d'identité bancaire**
si vous souhaitez être prélevé

○ Si hébergé, les documents ci-dessus et :

- deux justificatifs de domicile* au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant
- deux justificatifs de domicile* de l'hébergeant
- pièce d'identité de l'hébergeant
- une attestation d'hébergement établie par l'hébergeant au nom de l'hébergé
- présence de l'hébergeant si changement d'adresse ou nouvel arrivant.

* **Justificatifs de domicile acceptés :**
facture d'énergie (eau, gaz, électricité), quittance de loyer délivrée par un organisme, attestation d'assurance habitation, taxe d'habitation, avis d'imposition, attestation de sécurité sociale, de CAF ou de pôle emploi, attestation du notaire pour les acquéreurs d'un nouveau logement.
Pas de facture de téléphone portable ni de promesse de vente.

LE PÔLE CERGY FAMILLES VOUS ACCUEILLE

Sans rendez-vous

À L'HÔTEL DE VILLE

(Juillet et août)

3 place Olympe-de-Gouges

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

8h45 → 12h30 puis 13h30 → 17h30

Judi 13h30 → 17h30

Samedi 9h00 → 12h30

DANS LES MAIRIES ANNEXES

VISAGES DU MONDE (jusqu'au 31 juillet)

10 place du Nautilus

Mardi, jeudi et vendredi 12h30 → 18h00

Mercredi et samedi 10h00 → 18h00

GRAND'PLACE (Juillet et août)

Square Columbia

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

8h45 → 12h30 puis 13h30 → 17h30

Judi 13h30 → 17h30 • Samedi 9h00 → 12h30

VILLAGE

Place de la Libération

Mardi 8h30 → 12h30 • Mercredi 14h00 → 18h00

Vendredi 13h30 → 17h30 • Samedi 9h00 → 13h00

Nos équipements sont fermés le 14 juillet

Pour tous renseignements Cergy Familles au **01 34 33 44 00**, sur www.cergy.fr/education,
periscolaires@cergy.fr ou sur le portail famille <https://www.cergy.fr/portailfamille>

L'accès aux bâtiments municipaux est soumis au respect des règles sanitaires en vigueur.
Plus d'infos sur www.cergy.fr ou au **01 34 33 44 00**.

www.cergy.fr/education



villedecergy



cergy

